Nogent sur Marne, le 6 juin 2019

A l’attention de l’Ordre National des Pédicures-Podologues

9/ 11 rue Bargue

75015 paris

Copies :

Médecins associés de l’association,

Agence Régionale de Santé

Maître H. Allouche

**Objet : Suivi Comité du 20 mai 2019**

Mesdames, Messieurs,

A la suite de nos échanges du 20 mai dernier, nous vous confirmons que nous avons pris acte des modifications à apporter concernant l’installation du cabinet de pédicure-podologie dans nos locaux.

Par conséquent, et à la lumière de vos recommandations, nous ferons en sorte que
Mme Pascale Sayah puisse :

* Exercer son activité de façon séparée et vis-à-vis des autres activités pratiquées au sein des locaux, par la mise à disposition d’une entrée différente pour elle et ses clients ;
* Disposer dans son cabinet de deux espaces de travail séparés, un pour recevoir les patients et le second avec le plateau technique adapté et un atelier de fabrication des semelles orthopédiques sur place ;
* Détenir un bail professionnel 3-6-9 ans.

Nous avons été obligés de faire face à des contraintes économiques très fortes et devions prendre des mesures d’urgence pour permettre la continuité des activités professionnelles de la Pédicure-podologue.

Pour autant, cette collaboration s’inscrit dans le cadre d’un projet de santé plus important sur lequel nous travaillons depuis quatre ans. Il s’agit d’un projet innovant en France, à dimension européenne. Son approche pluridisciplinaire est élaborée pour répondre à un besoin sanitaire de grande ampleur.

Nous avons conscience que le projet doit être adapté à la législation française et nous vous confirmons notre volonté de mener notre projet dans l’entier respect des règles déontologiques des différentes professions de santé.

Au regard de vos recommandations, nous estimons avoir besoin de trois à quatre mois pour mener à bien les opérations de mise en conformité.

Nous vous remercions de nous avoir accordé ce temps et ne manquerons pas de vous tenir informés de l’avancement de notre dossier.

Nous vous prions d’agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Evelyne REVELLAT**

Présidente